

MERCER AVENIR PLUS^{MD}

UNE SOLUTION JUDICIEUSE ET COMPLÈTE EN MATIÈRE DE RÉGIMES CD

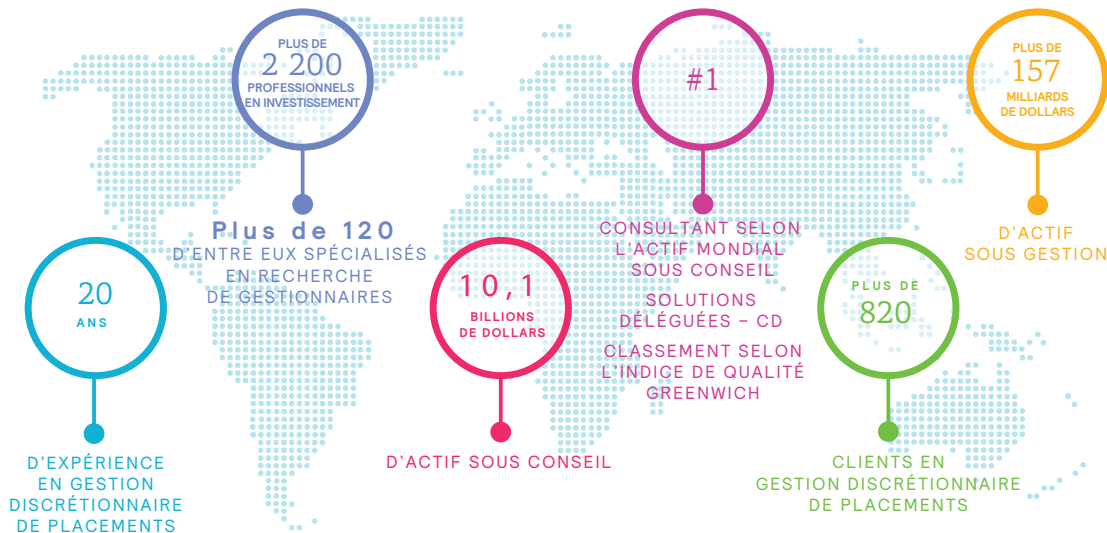
Les promoteurs de régimes à cotisations déterminées (CD) cherchent constamment des façons de réduire les coûts, d'alléger leurs responsabilités en matière de gestion de régime et d'améliorer les résultats pour les participants. Pour plusieurs, cela peut toutefois représenter un défi en raison du manque de temps, de ressources et d'expertise quant aux exigences réglementaires et à la gestion des régimes CD.

Mercer Avenir Plus^{MD}, une solution déléguée en matière de régimes à cotisations déterminées, vous permet d'impartir à Mercer des éléments de l'administration de votre régime de retraite afin de vous permettre de vous concentrer sur l'atteinte de résultats plus stratégiques pour vos employés. Cette approche inclusive offre aux promoteurs de régimes la gamme complète de services de Mercer en matière de régimes CD – de la **gestion de portefeuille** et des **choix de placements** à la **surveillance continue des fournisseurs** et la **conformité**, sans oublier la **conception du régime** et la **négociation des frais**.

MERCER AVENIR PLUS – UNE SOLUTION AVANTAGEUSE TANT POUR LES PROMOTEURS QUE POUR LES PARTICIPANTS



MERCER : PORTÉE, EXPERTISE ET ENVERGURE MONDIALE



Données exactes en date du 30 décembre 2016. Incluent l'effectif, l'actif sous gestion et l'actif faisant l'objet de conseils de gestion à l'échelle mondiale par le secteur Investissements et le secteur Gestion fiduciaire de Mercer. Les données ont été obtenues auprès de différentes sources, incluant, sans s'y limiter, des dépositaires ou des gestionnaires de placements tiers, des déclarations réglementaires et des clients (données autodéclarées). Les données n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante de la part de Mercer. Les données incluent l'actif des clients qui ont mandaté Mercer pour la prestation de services dans le cadre de projets au cours des 12 mois précédant le 31 décembre 2015 ainsi que l'actif des clients inscrits à la base de données de recherche sur les gestionnaires de Mercer.

1. Pensions & Investments. Pensions & Investments Survey, 30 septembre 2016.

2. Chief Investment Officer. « 2017 Outsourced-Chief Investment Officer Buyer's Guide », accessible à l'adresse <http://www.ai-cio.com/2017-Outsourced-Chief-Investment-Officer-Buyers-Guide>. Données de Mercer sur l'actif sous gestion en date du 30 septembre 2016.

3. Rapport de Greenwich Associates, 18 mai 2016.

4. Veuillez consulter la section « Avis importants » pour plus de renseignements.

VOUS VOUS CONCENTREZ SUR LA STRATÉGIE

ORIENTATION STRATÉGIQUE – Nous mettons en pratique nos meilleurs conseils (consultation intégrée) pour vous permettre de vous concentrer sur les aspects stratégiques de vos programmes d'avantages sociaux.

NOUS POUVONS NOUS OCCUPER DU RESTE

FONDS DE MERCER, GESTION MONDIALE D'INVESTISSEMENTS – Nous vous offrons les meilleures idées de Mercer, avec accès à des gestionnaires de placements de premier plan qui sont choisis par l'équipe dédiée à la recherche approfondie de gestionnaire de placements à l'échelle mondiale. Si une option en matière de placement doit être modifiée, le processus s'effectue automatiquement à l'intérieur des fonds en assurant la continuité.

ÉCONOMIE DE TEMPS QUANT À LA GOUVERNANCE ET L'EXÉCUTION – Mercer s'assure de la qualité des services offerts par tous les fournisseurs de service grâce à la surveillance qu'elle exerce sur les gestionnaires tiers ainsi que le responsable de la tenue des registres du régime. Les promoteurs reçoivent de façon régulière des revues de performance leur évitant ainsi de passer de nombreuses heures, plusieurs fois par année, à évaluer différentes options et ainsi à prendre des décisions de placement.

SOLUTIONS AVANT ET APRÈS LA RETRAITE – Après la retraite, les participants continuent de bénéficier des accès aux fonds de Mercer, Gestion mondiale d'investissements, ainsi que de conseils financiers indépendants.

TRANSPARENCE QUANT AUX FRAIS – Avec Mercer, il n'y a pas de frais cachés nous assurons une transparence totale, ce qui permet aux promoteurs de savoir exactement combien charge l'intervenant responsable de la tenue des registres, leurs gestionnaires de placements et Mercer.

ÉCONOMIES DE COÛTS – Mercer Avenir Plus peut permettre une réduction des frais de gestion de placements et d'administration (tenue des registres), ainsi que des économies liées aux changements de fonds offerts aux participants. En outre, Mercer a négocié une gamme de services de premier plan en matière d'administration et de programmes de mieux-être financier des employés, y compris un service de conseillers financiers indépendants pour tous les participants offert par l'intermédiaire de notre partenaire stratégique en tenue de registres, le tout sans aucuns frais supplémentaires.

UN SOUTIEN FAISANT APPEL À LA CONSULTATION INTÉGRÉE

VOTRE ÉQUIPE CLIENT

GESTION DES FOURNISSEURS ET TENUE DES REGISTRES

GESTION DE
LA TRANSITION

QUALITÉ
DU SERVICE

FONCTIONNEMENT
DU RÉGIME ET
CONFORMITÉ

ADMINISTRATION
AUTOMATISÉE
DU RÉGIME

SERVICES COMPLETS DE CONSULTATION

GESTION DU
PORTEFEUILLE

MÉTHODES ANALYTIQUES ET
ANALYSE DES TENDANCES
RELATIVES AU RÉGIME

REGISTRES
FINANCIER

CONCEPTION DU RÉGIME ET
ANALYSE CONCURRENTIELLE
DES FRAIS

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Apprenez-en davantage sur la façon dont vous pourriez tirer profit de notre solution complète en matière de régimes CD. MERCER.CA

AVIS IMPORTANTS

Toute référence à Mercer inclut Mercer LLC et ses sociétés associées.
© 2017 Mercer (Canada) limitée. Tous droits réservés.

La présente contient des renseignements exclusifs et confidentiels de Mercer qui sont destinés à l'usage exclusif des parties à qui Mercer les a confiés. Son contenu ne peut pas être modifié, vendu ni remis à quiconque, en totalité ou en partie, sans la permission écrite préalable de Mercer.

Mercer ne fournit aucun conseil d'ordre fiscal ou juridique. Communiquez avec votre conseiller fiscal, votre comptable ou votre avocat avant de prendre toute décision ayant des implications fiscales ou juridiques.

La présente ne constitue ni une offre ni une sollicitation visant l'achat ou la vente de titres. Les conclusions, les évaluations et/ou les opinions exprimées aux présentes sont la propriété intellectuelle de Mercer et peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. Elles n'ont pas pour objet d'offrir des garanties quant aux résultats futurs des produits d'investissement, des classes d'actif ou des marchés financiers dont il a été question.

Pour en savoir davantage sur la divulgation de conflits d'intérêts, veuillez communiquer avec votre représentant Mercer ou consulter le site www.mercer.ca/fr/conditions-utilisation.html.

Le présent document ne contient aucun conseil en matière de placement ayant trait à votre situation personnelle. Aucune décision d'investissement ne doit être fondée sur les renseignements qu'il contient sans l'obtention au préalable d'un avis professionnel approprié et sans que soit prise en compte votre situation particulière. Les renseignements contenus aux présentes ont été obtenus auprès de diverses sources externes. Bien que ces renseignements soient jugés dignes de foi, Mercer n'a pas

cherché à les vérifier de façon indépendante. À ce titre, Mercer ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de ces renseignements et ne pourra être aucunement tenue pour responsable (y compris des dommages indirects ou accessoires) en cas d'erreur, d'omission ou d'inexactitude liées aux renseignements fournis par des tiers.

Les services de gestion de placements au Canada sont dispensés par Mercer, Gestion mondiale d'investissements Canada limitée. Les services-conseils en placements sont dispensés par Mercer (Canada) limitée.